



APPEL D'OFFRES

**Consultance pour la production d'outils
audiovisuels en support aux troussees de formation**
*Privation de liberté et exploitation sexuelle des enfants dans le
secteur du Tourisme.*

Projet :
**« TONGA MPO NA BOLAMU YA MWANA 2022-
2027 »**

**Lieu d'exécution du contrat : Ville de Kinshasa, République
démocratique du Congo**

Date de publication : 01 juin 2024

Date limite de soumission : 30 juin 2024

Présentation du Bureau International des droits des enfants

Le Bureau international des droits des enfants (l'IBCR ou le Bureau) agit pour les droits de l'enfant depuis plus de 25 ans dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient. Par une approche participative et durable, nous œuvrons avec nos partenaires sur le terrain, à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, qu'il soit en contact avec le système de justice ou confronté à une situation de crise humanitaire, causée par un conflit armé ou un désastre naturel. Nous veillons également à prévenir toute forme d'exploitation, de violence, d'abus et de négligence envers les enfants, notamment à des fins sexuelles. L'écoute, la participation et la protection de l'enfant sont au cœur de toutes nos actions.

Le Bureau est basé à Montréal et intervient dans plus de 15 pays sur trois continents, depuis plus de 25 ans. Quatre de nos bureaux sont également installés dans le cadre de nos activités au Burkina Faso, en RDC, au Sénégal et au Mali.

Nos principes fondamentaux :

1. La prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant
2. La non-discrimination
3. Le droit à la vie, à la survie et au développement
4. Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

Le projet en RDC

Ce projet intitulé « Renforcer le système de protection de l'enfant en RDC » ou en langue nationale « Tonga mpo na bolamu ya mwana » vise d'une part une protection accrue des enfants et d'autre part, des droits plus respectés pour les filles et les garçons en RDC, notamment ceux et celles en situation de privation de liberté, à risque ou victimes d'exploitation économique ou sexuelle.

Le projet cible trois profils d'enfants que sont ceux en situation de privation de liberté dans les prisons et établissements de garde et d'éducation de l'Etat (EGEE), ceux à risques ou victime de violences économiques et ceux à risque ou victime d'exploitation sexuelle.

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont :

- Les enfants eux-mêmes
- Les organisations de la société civile
- Le secteur de la privation de liberté
- Le secteur du travail
- Le secteur du tourisme et du voyage

- Les secteurs classiques (police, justice, travail social)

Le projet intervient dans trois zones du pays que sont la province ville de Kinshasa, la province du Kongo central et le Haut Katanga.

Les activités du projet consistent essentiellement à l'organisation d'ateliers de renforcement de compétences des acteurs du système de protection de l'enfant, à la tenue de plaidoyer et en des évènements officiels de présentation des livrables.

Objet de l'appel d'offre

Le Bureau souhaite recevoir des soumissions des prestataires (individus ou firmes) pour la production **d'outils audiovisuels** en support aux trousse de formation de privation de liberté et exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du Tourisme.

Cet appel d'offre a pour objectif de conclure une potentielle entente annuelle avec le prestataire désigné.

Détails des services attendus

Objectifs de la consultation et mandat

L'objectif général de la consultation est de produire **10 vidéos de cinq minutes au plus** en support aux trousse de formation sur les droits de l'enfant.

La personne consultante a pour mandat de réaliser ces outils audiovisuels.

De façon spécifique, la personne consultante doit :

- Mener un échange avec les enfants, et l'équipe projet, sur le scénario et la forme des vidéos.
- Offrir une expertise technique lors de la rédaction des scénarios et synopsis (proposition de mise en scène, simplification de scénario, etc.)
- Relire avec l'équipe projet chaque scénario et procéder aux amendements nécessaires (en tenant compte des spécificités techniques liées à la production audio-visuelle).
- Produire et monter les supports audio-visuels.

Production des supports audiovisuels

Pour la production, il revient à la personne consultante de :

- Recruter et prendre en charge les comédiens et comédiennes (adultes et enfants) pour la réalisation des outils audiovisuels.
- Repérer les lieux de tournage et obtenir les autorisations de tournage nécessaires.

- Assurer la régie lors des tournages : repas, transport.
- Agir en tant que chargé de production : costumes, accessoires, etc.
- Pour chaque étape du processus, le prestataire attendra validation auprès du Bureau
- Le Bureau souhaite que le prestataire offre 3 rondes de révision pour chaque vidéo

La personne consultante devra aussi tenir compte du fait que le Bureau n'a pas les équipements disponibles pour le tournage des outils.

Le Bureau IBCR ne pourra mettre à sa disposition que les locaux de son Bureau situés à Kinshasa, Gombe. Pour les prises de vue nécessitant le choix d'autres sites que ses locaux, IBCR pourra appuyer dans les démarches administratives pour obtenir les autorisations nécessaires au tournage dans les nouveaux sites choisis à cet effet.

Formats des outils audiovisuels

Les outils audiovisuels à réaliser doivent être conceptualisés dans les formats ci-dessous :

- 10 Capsules vidéo
- Durée de 3 à 5 minutes.
- Montage et animation graphique, avec animation 3D de photos au besoin.
- Toutes les vidéos devront exister en version française, à l'aide d'un sous-titrage en anglais et français .
- Des Versions adaptées aux plateformes suivantes : site web, LinkedIn, Facebook/Insta et TikTok et adaptées aux Stories et Réels, 80% des contenus étant lus sur téléphone par les internautes.
- La post-production comprend sans se limiter, le dérushage et la sélection des plans les plus pertinents, le traitement de l'image au besoin, le montage des images, le mixage du son, l'étalonnage des couleurs, création et insertion d'éléments graphiques au besoin.
- Le prestataire laisse 3 rounds de corrections.
- Toutes les vidéos seront rendues en format h264 HD, en résolution minimale de 1080p et ratio 16:9.

Calendrier et Livrables

Idéalement le processus se déroulerait d'octobre à juin 2025, mais il se peut que celui-ci prenne plus de temps.

De manière non-exhaustive, la dates des livrables principalement attendus sont :

- La création et révisions des scénarios (3 rondes) impliquant les enfants des comités consultatifs: octobre-novembre 2024
- Recrutement des comédiens y compris les enfants : novembre-décembre 2024
- Tournage, montage, livraison, révision et validation de la Vidéo Pilote : janvier 2025

- Production, post-production, révisions des 9 autres vidéos : février 2025
- Livraison des 10 vidéos : mars 2025

*Les dates sont à titre indicatives, elles pourront être revues en fonction du programme des parties.

Évaluation des soumissions

La rencontre préparatoire et toutes les tâches associées au projet doivent être incluses dans la proposition tarifaire.

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires.

Qualité du dossier de soumission

Le Bureau retiendra les dossiers ayant été remis dans les délais impartis et dont le contenu répond à l'ensemble des requis et critères détaillés par le présent appel d'offre.

Le Bureau requiert également la **présentation des pièces administratives** établissant la conformité légale d'enregistrement du soumissionnaire auprès des autorités compétentes.

Service à la clientèle

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur dont le service à la clientèle est accessible facilement et rapidement. Le soumissionnaire devra démontrer en quoi le service à la clientèle de l'entreprise atteint concrètement cet objectif.

Langue

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur ayant une accessibilité en français, en anglais et dans une langue locale de la République Démocratique du Congo (Lingala, Kiswahili et Kikongo).

Tarifs

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité et force de proposition dans les différentes options tarifaires et de couvertures, les plus adéquates pour le Bureau.

Le Bureau souhaite alors recevoir une offre financière détaillée (incluant toutes les taxes) pour les couts de cette prestation incluant tous les services mentionnés ci-dessus. **(Le tarif doit inclure les frais de déplacement vers les zones citées).**

Le ou la prestataire devra proposer un tarif par vidéo.

Modalités de paiements

Le Bureau s'attend à des services de facturation et de paiement adéquats à sa structure, soit, des facturations mensuelles et/ou trimestrielles, et des modalités de paiement par chèque et virements bancaires.

Expériences en réalisation et en création d'outils audiovisuels

Le prestataire devra démontrer de son expérience en réalisation d'outils audiovisuel. Ainsi, il devra fournir son portfolio afin que le Bureau puisse examiner ce critère.

Attestations de bonne réalisation

Le prestataire devra fournir 3 attestations de bonne réalisation d'anciens mandats dans la fourniture du même service que le mandat ici présent, de 3 de ses clients anciens ou actuels.

Expériences de tournages avec des enfants

Le prestataire doit démontrer d'au moins une (1) expérience réussie de tournage avec les enfants.

Logiciel de Montage

Le prestataire devra indiquer les logiciels utilisés pour faire le montage des vidéos.

Capacité à avoir une équipe et les matériels de tournage

Le prestataire doit démontrer avoir une équipe de tournage ainsi que le matériel pour effectuer le tournage et le montage. EN effet le Bureau ne possède pas ce genre d'équipements ni de mains-d'œuvre au sein de ses équipes internes

Expérience avec d'autres OBNL

Le prestataire doit démontrer au moins d'une expérience de travail avec une autre OBNL.

Déplacement en dehors de Kinshasa

Le prestataire doit démontrer pouvoir se déplacer en dehors de Kinshasa, dans les villes de Matadi et Lubumbashi, afin de faire les tournages nécessaires.

Sous-titrage

Afin de rendre le contenu des outils plus compréhensible, le sous-titrage doit être fait en Français et Anglais.

Entente pouvant résulter d'une acceptation d'une offre par le Bureau :

Entente sur la période de la prestation :

Le prestataire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le prestataire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

Résiliation

Le Bureau peut résilier l'entente en tout temps. Dans le cas d'une telle résiliation, le Bureau verse au fournisseur et le fournisseur accepte à titre de règlement complet, un montant pour les services rendus de façon satisfaisante.

Cession

- a) Le consultant ne peut, ni en partie ni en totalité, céder l'entente sans le consentement préalable du Bureau. Après réception d'une demande du consultant à cette fin, le Bureau informe dans les meilleurs délais le fournisseur de sa décision.
- b) La cession des présentes sans le consentement précité ne libère le consultant d'aucune des obligations que lui impose l'entente et n'impose aucune responsabilité au Bureau.

Engagement du Bureau :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau et conclusion d'une entente sur la période de la consultance, le Bureau ne s'engage pas à se procurer

auprès du consultant un nombre prédéterminé d'articles ou de services, et que l'exclusivité avec le consultant n'est maintenue que sous réserve que celui-ci assure un service satisfaisant.

Politique générale du Bureau :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.

Destruction des données :

Il est de la responsabilité du fournisseur de services de s'assurer de la sécurité des données fournies par le Bureau dans le cadre du présent contrat et de l'accès restreint à ces données. De plus, au terme du contrat de consultance ou à la résiliation de celui-ci, il est essentiel que l'ensemble des données transmises au fournisseur de services soient totalement détruites

Processus de sélection du soumissionnaire

Date limite

La date limite pour la réception des soumissions est le 30 juin 2024 à l'adresse courriel sypplly.rdc@ibcr.org , en copiant e.ilunga-tshilumba@ibcr.org et m.oubda@ibcr.org

Soumissions présentées en retard :

Les soumissions reçues par le Bureau après la date et l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres ne seront pas étudiées.

Modalités de soumission

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées en format PDF et adressées à Monsieur MAHAMADI OUBDA, le chef de Bureau pays , à l'adresse courriel suivante : supply.rdc@ibcr.org en copiant m.oubda@ibcr.org et e.ilunga-tshilumba@ibcr.org

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Pour toutes demandes d'éclaircissements, veuillez-vous adresser par courriel aux adresses ci-haut indiquées.

Clauses générales de soumission

Processus de sélection

Après la date limite de présentation des soumissions, le Bureau examinera toutes les soumissions reçues dans le respect des étapes suivantes :

- Évaluation de la date de soumission;

- Évaluation des soumissions sur base des critères détaillés dans l'appel d'offre;
- Appel à négociation lorsqu'estimé nécessaire;
- Révision de l'évaluation sur base de la négociation;
- Sélection d'un soumissionnaire;
- Partage des avis de sélection et de non-sélection à l'ensemble des soumissionnaires;

Frais de soumission

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

Taxes de vente et devise

Le prix proposé pour les services (prix de la soumission) doit détailler toutes taxes afférentes à la proposition financière. La devise proposée doit être en Dollars Américains (USD), ou en Francs Congolais.

Langue de soumission et langues de travail

Les soumissions devront être proposées en français.

Durée de validité des soumissions

Les soumissions présentées sont considérées valides pour une période de 90 jours suite à la date de réception au Bureau.

Contractualisation

Si et seulement si, le processus d'appel d'offre s'avère concluant, alors le Bureau pourra proposer au soumissionnaire sélectionné un contrat cadre.

Toutes les formes contractuelles engagées avec le Bureau détiennent des clauses de résiliation, de cession, et d'éthiques auxquels le contractant ne pourra déroger ni négocier.

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le soumissionnaire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.



**Le Bureau International des droits des enfants vous remercie de
votre soumission et de votre intérêt de collaboration**



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

